



Doc. 15791
15 juin 2023

Activités du Bureau de l'Assemblée et de la Commission permanente (28 avril – 18 juin 2023)

Rapport d'activité

Bureau de l'Assemblée

Rapporteur: M. Iulian BULAI, Roumanie, Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe

1. Introduction

Lors de sa réunion du 28 avril 2023, le Bureau m'a désigné rapporteur pour ce rapport qui couvre les activités de la période depuis la dernière réunion du Bureau de la deuxième partie de session de 2023 (vendredi 28 avril) à la réunion du Bureau de pré-session de la troisième partie de session (lundi 19 juin 2023).

Le chapitre 2 présente une liste des décisions prises par le Bureau au cours de la période considérée qui ne nécessitent pas de ratification.

Le chapitre 3 présente une liste des décisions prises par le Bureau au cours de la période considérée qui ont déjà été ratifiées par la Commission permanente.

Un addendum à ce rapport sera publié après la réunion du Bureau du 19 juin, qui inclura les décisions qui seront à ratifier à l'ouverture de la troisième partie session de 2023. Un autre addendum sera publié après la réunion du Bureau du 23 juin. Il inclura uniquement les décisions qui seront à ratifier par l'Assemblée le même jour, notamment les renvois et transmissions aux commissions qui auront été approuvés par le Bureau.

Le Bureau tiendra ses prochaines réunions le jeudi 14 septembre 2023 à Paris, et le lundi 27 novembre 2023 à Vaduz. La prochaine réunion de la Commission permanente se tiendra le 28 novembre 2023 à Vaduz.

2. Activités du Bureau depuis la précédente partie de session et décisions ne devant pas être ratifiées par l'Assemblée

2.1. Suivi de la deuxième partie de session de 2023 (Strasbourg, 24-28 avril)

Le 28 avril, le Bureau a approuvé les propositions de suivi de la deuxième partie de session faites par la Secrétaire Générale de l'Assemblée, comme suit:

- Débat sur *#EnRoutePourReykjavik*: a décidé de demander à la rapporteure de la commission des questions politiques et de la démocratie, M^{me} Fiona O'Loughlin (Irlande, ADLE), de continuer à suivre la question
- Débat sur *Le rôle de la Russie dans l'escalade des tensions en République de Moldova*: a décidé de saisir la commission des questions politiques et de la démocratie pour prise en compte dans la préparation du rapport sur *Les conséquences politiques de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine*
- [Résolution 2492 \(2023\) Évaluation du fonctionnement du partenariat pour la démocratie](#): a décidé de saisir la commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles pour prise en compte dans la préparation du rapport sur *Modification de certaines dispositions du Règlement de l'Assemblée*



- **Résolution 2494 (2023)** *Mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme*: a décidé de saisir la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour rapport

2.2. Commission permanente, Reykjavik, 15 mai 2023

Le 28 avril, le Bureau a pris note du projet d'ordre du jour.

2.3. 4ème Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Europe (Reykjavik, 16-17 mai 2023)

Le 25 mai, le Bureau a pris note de la déclaration adoptée au 4ème Sommet par les chefs d'Etat et de gouvernement et a examiné un projet de déclaration sur le suivi du 4ème Sommet, en vue de son adoption par la Commission permanente.

2.4. Commission permanente, Riga, 26 mai 2023

Le 28 avril, le Bureau a pris note du projet d'ordre du jour, et a pris note des demandes des présidents des cinq groupes politiques de tenir des débats d'actualité sur *Le suivi du Sommet de Reykjavik* et *Exclure les athlètes de Russie et du Bélarus des Jeux Olympiques*.

Le 25 mai, il a recommandé à la Commission permanente de tenir ces débats, et a désigné M^{me} Fiona O'Loughlin (Irlande, ADLE) comme première oratrice du débat sur *Le suivi du Sommet de Reykjavik*, et M. Indrek Saar (Estonie, SOC) comme premier orateur du débat sur *Exclure les athlètes de Russie et du Bélarus des Jeux Olympiques*. Le Bureau a mis à jour le projet d'ordre du jour.

2.5. Troisième partie de session de 2023 (Strasbourg, 19-23 juin)

Le 25 mai, le Bureau a pris note des demandes de tenir des débats selon la procédure d'urgence sur:

- *Répondre aux conséquences humanitaires du blocus du corridor de Latchine*, présentée par la commission des migrations, des réfugiés et des personnes déplacées
- *Les conséquences politiques de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine*, présentée par la commission des questions politiques et de la démocratie
- *Guerre d'agression contre l'Ukraine – Participation des athlètes russes et bélarussiens aux Jeux Olympiques de Paris 2024?*, présentée par les présidents des cinq groupes politiques.

Il a aussi décidé, pour la troisième partie de session de 2023 (Strasbourg, 19-23 juin), d'organiser le placement dans l'hémicycle par groupes politiques, et d'ouvrir la notification de suppléance par débat¹, et a établi le projet d'ordre du jour.

2.6. Transmission par le Comité des Ministres pour consultation sur la demande d'adhésion figurant dans la lettre du 12 mai 2022 adressée à la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, conformément à la Résolution statutaire (51) 30

Le 28 avril, le Bureau a pris note de la lettre du 24 avril 2023 de la Présidente des Délégués des Ministres, contenant la décision prise par les Délégués des Ministres le même jour lors de leur réunion 1464bis sous le point 2.4 «Demande d'adhésion», de transmettre à l'Assemblée parlementaire pour consultation la lettre du 12 mai 2022 adressée à la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe ([document DD\(2022\)200](#)), sans préjudice de l'examen futur par le Comité des Ministres de cette demande d'adhésion au Conseil de l'Europe. Le même jour, il a décidé de renvoyer la question à la commission des questions politiques et de la démocratie pour rapport, pour la préparation de l'avis statutaire au Comité des Ministres sur la demande d'adhésion, et à la commission des questions juridiques et des droits de l'homme et à la commission sur l'égalité et de la non-discrimination pour avis.

1. En raison des ajustements techniques nécessaires, la modification du système des suppléances par débat décidée par le Bureau a été reportée à la partie de session d'octobre 2023.

Il a aussi chargé le Président de l'Assemblée de présenter à sa prochaine réunion, le 25 mai à Riga, des propositions pour la désignation par le Bureau, le même jour, de deux éminents juristes qui, selon la pratique établie, rédigeront un rapport à l'attention du Bureau évaluant la conformité du système juridique du candidat avec les normes du Conseil de l'Europe. Le 25 mai, sur propositions du Président, le Bureau a désigné M^{me} Sia Spiliopoulou Åkermark et M. Thomas Markert, comme les éminents juristes.

2.7. Communications

Le 28 avril, le Bureau a pris note de la déclaration du Président de l'Assemblée. Le 25 mai, il a pris note de la communication du Président de l'Assemblée, de la Secrétaire Générale et du Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe et a tenu un échange de vues avec la Secrétaire Générale.

2.8. Prolongation de renvois

Le 28 avril, le Bureau a approuvé les demandes de prolongation de renvois suivantes:

- Respect de l'État de droit et lutte contre la corruption au sein du Conseil de l'Europe, [Doc. 15195](#), Renvoi 4556 du 25 janvier 2021 (prolongé le 1^{er} février 2021) – validité: 25 juillet 2023: prolongation jusqu'au 31 décembre 2023.
- Création d'un statut de «partenaire jeunesse» au sein de l'Assemblée parlementaire, [Doc. 15262](#), Renvoi 4582 du 28 mai 2021 – validité: 28 mai 2023: prolongation jusqu'au 28 novembre 2023.

2.9. Observation d'élections

2.9.1. Bulgarie: élections législatives anticipées (2 avril 2023)

Le 25 mai, le Bureau a approuvé le rapport de la mission d'observation.

2.9.2. Conférence «Les élections en temps de crise: défis et opportunités» (Berne, 9-10 mai 2023)

Le 28 avril, le Bureau a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour participer à la conférence (annexe 1). Le rapport de synthèse et les conclusions de la conférence parlementaire sont publiés dans l'addendum 1 au présent rapport d'activité (Doc. 15791 add1).

2.9.3. Türkiye: élections présidentielle et législatives (14 mai 2023)

Le 25 mai, le Bureau a pris note de la déclaration de la mission d'observation.

2.9.4. Monténégro: élections législatives (11 juin 2023)

Le 28 avril, le Bureau a approuvé la liste des membres de la commission ad hoc pour observer ces élections (annexe 2). Le 25 mai, il a désigné M. Reinhold Lopatka (Autriche, PPE/DC) comme président et a approuvé la liste finale des membres de la commission ad hoc (annexe 2).

2.10. Prix des droits de l'homme Václav Havel

Le 28 avril, le Bureau a pris note de la prolongation, jusqu'au 30 juin 2023, du délai de dépôt des candidatures à l'édition 2023 du Prix.

2.11. Prix Vigdís de l'empouvoirement des femmes

Le 28 avril, le Bureau a pris note que le Prix serait lancé lors d'un événement spécial en marge de la Commission permanente à Reykjavík, le 15 mai 2023.

2.12. Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (CPT) – listes des candidat·e·s au titre de la Belgique, Chypre, Finlande, Lituanie, République tchèque, Saint-Marin

Le 28 avril, le Bureau a approuvé les listes des candidat·e·s au titre de ces pays à transmettre au Comité des Ministres.

2.13. Questions soulevées par les commissions

2.13.1. Commission des questions politiques et de la démocratie

Le 25 mai, le Bureau a autorisé le rapporteur sur «L'Assemblée parlementaire doit soutenir le Kazakhstan dans la poursuite de ses réformes démocratiques» à effectuer une visite d'information au Kazakhstan, dans le cadre de la préparation de son rapport. Il a aussi autorisé le rapporteur sur «Renforcer les relations entre le Conseil de l'Europe et l'Amérique latine» à effectuer, courant 2023, des visites d'information au Parlantino (Panama), en Colombie et au Mexique (sans frais pour l'Assemblée), dans le cadre de la préparation de son rapport.

2.14. Réunions en dehors de Strasbourg et Paris

Le 28 avril, le Bureau a autorisé la sous-commission ad hoc sur les Balkans occidentaux de la commission des questions politiques et de la démocratie, à se réunir à Skopje, le 20 octobre 2023. Il a aussi pris note que le Comité présidentiel allait se rendre à Kiev avant la partie de session de juin 2023, sous réserve de recevoir une invitation, et a encouragé les rapporteurs ayant des mandats pertinents au sein des commissions à évaluer l'opportunité d'effectuer des visites d'information en Ukraine, dans le cadre de la préparation de leurs rapports. Dans ce contexte, le bureau a décidé de ne pas donner suite à la demande de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme en vue d'une deuxième visite d'information de sa sous-commission ad hoc en Ukraine.

2.15. Forum mondial de la démocratie 2023 (Strasbourg, 6-8 novembre)

Le 25 mai, le Bureau a pris note du document d'orientation et a décidé de créer une commission ad hoc du Bureau pour participer au Forum.

3. Décisions prises par le Bureau lors de sa réunion du 25 mai, qui ont ensuite été ratifiées par la Commission permanente

3.1. Composition de la commission de suivi

Le 25 mai, le Bureau, sur la base d'une proposition du Groupe CE/AD, a nommé M^{me} Sheryll Murray (Royaume-Uni) comme membre.

3.2. Renvois et transmissions en commissions

Le 25 mai, le Bureau a approuvé les renvois et transmissions suivants qui ont ensuite été ratifiés par la Commission permanente.

3.2.1. Renvois en commission

- *Le «Groupe Wagner» russe doit être déclaré organisation terroriste, Doc. 15720: transmission à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour prise en compte dans le cadre du rapport sur les «Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine» et à la Commission des questions politiques et de la démocratie pour information*
- *Renforcer la protection de la biodiversité en Europe à travers un financement durable et équitable de la Convention de Berne, Doc. 15727: transmission à la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable pour consultation*
- *Commémoration du 90^e anniversaire de l'Holodomor de 1932-1933 en Ukraine, Doc. 15728: renvoi à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme pour rapport, et transmission à la Commission des questions politiques et de la démocratie et à la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias pour information*
- *Promouvoir la couverture sanitaire universelle, Doc. 15729: renvoi à la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable pour rapport*

- *Soutien à la reconstruction de l'Ukraine, Doc. 15732*: renvoi à la Commission des questions politiques et de la démocratie *pour rapport* et à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour prise en compte dans le cadre du rapport sur les «Questions juridiques et violations des droits de l'homme liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine»*
- *Mettre fin aux discriminations contre les personnes âgées fondée sur l'âge, Doc. 17535*: renvoi à la Commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour rapport*
- *Appel à une modification des dispositions relatives aux quotas par sexe, Doc. 15749*: transmission à la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles *pour prise en compte dans le rapport sur la «Modification de certaines dispositions du Règlement de l'Assemblée»* et à la Commission sur l'égalité et la non-discrimination *pour information*
- *La protection des droits humains dans et par le sport: obligations et responsabilités partagées, Doc. 15750*: renvoi à la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias *pour rapport*
- *Enquête sur la surveillance illégale de dirigeants étrangers, d'opposants politiques et de militants en Pologne, Doc. 15751*: transmission à la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme *pour prise en compte dans le cadre du rapport sur «Le logiciel espion Pegasus et autres types de logiciels similaires et la surveillance secrète opérée par l'État»* et à la Commission pour le respect des obligations et engagements des États membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi) *pour information*
- *Budgets et priorités du Conseil de l'Europe pour la période 2024-2027, Mandat de la commission*: renvoi à la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles *pour rapport*
- *Dépenses de l'Assemblée parlementaire pour l'exercice biennal 2024-2025, Mandat de la commission*: renvoi à la Commission du Règlement, des immunités et des affaires institutionnelles *pour rapport*.

3.2.2. Réponse après consultation

- *Les inégalités de richesse prévisibles dans l'avenir automatisé, Doc. 15701*: renvoi à la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable *pour prise en compte dans la préparation du rapport sur «De nouveaux droits pour les générations futures»*

4. Activités de la Commission permanente

4.1. Commission permanente à Reykjavik, 15 mai 2023

La Commission permanente, réunie le 15 mai 2023 à Reykjavik, sous la présidence de M. Tiny Kox, Président de l'Assemblée:

- a entendu le discours de bienvenue de M. Birgir Ármannsson, Président de l'Alþingi – Parlement de l'Islande;
- a entendu le discours en ligne de M. Ruslan Stefanchuk, Président de la Verkhovna Rada d'Ukraine:
- dans le cadre de l'évènement spécial autour du 4ème Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement du Conseil de l'Europe – Un·e·s autour de valeurs face à des défis hors du commun:
 - a entendu les remarques introductives de M. Bjarni Jónsson, Président de la délégation islandaise auprès de l'Assemblée parlementaire;
 - a entendu les remarques de M. Bjørn Berge, Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe;
 - a tenu une discussion sous forme d'un panel sur «Le Conseil de l'Europe en tant qu'acteur fondamental de l'architecture multilatérale», modérée par Mme Rósa Björk Brynjólfssdóttir, Bureau de la Première ministre d'Islande et ancienne Présidente de la délégation islandaise auprès de l'Assemblée parlementaire, avec la participation de Mme Þórdís Kolbrún Reykfjörð Gylfadóttir, Ministre des Affaires Etrangères d'Islande, M. Tiny Kox, Président de l'Assemblée, Mme Sylvie Bermann, ancienne Ambassadrice de France à Pékin, Londres et Moscou, et Mme Alice Bergholtz, vice-Présidente du Conseil consultatif sur la jeunesse, Conseil de l'Europe;

- a tenu une discussion sous forme d'un panel sur «Le Conseil de l'Europe, pionnier de la protection des droits humains: la nouvelle génération de droits», modérée par Mme Rósa Björk Brynjólfssdóttir, Bureau de la Première ministre d'Islande et ancienne Présidente de la délégation islandaise auprès de l'Assemblée parlementaire, avec la participation de Mme Katrín Jakobsdóttir, Première ministre d'Islande, M. Tiny Kox, Président de l'Assemblée, Mme Ilze Brands Kehris, Sous-secrétaire générale des Nations Unies aux droits de l'homme, Mme Nathalie Smuha, Chercheuse et Professeure associée, Institut pour le droit européen, KU Leuven, experte en Intelligence Artificielle, et Mme Tinna Hallgrímsdóttir, représentante de la jeunesse au Conseil environnemental d'Islande;
- a entendu l'allocation de Mme Sviatlana Tsikhanouskaya, cheffe de l'opposition démocratique biélorusse;
- a entendu les remarques conclusives de Mme Katrín Jakobsdóttir, Première ministre d'Islande, et de M. Tiny Kox, Président de l'Assemblée parlementaire.

4.2. Commission permanente à Riga, 26 mai 2023

La Commission permanente, réunie le 26 mai 2023 à Riga, Lettonie, sous la présidence de M. Tiny Kox, Président de l'Assemblée:

- a entendu le discours de bienvenue de M. Edvards Smiltēns, Président de la Saeima;
- a tenu un échange de vues avec M. Edgars Rinkēvičs, ministre des Affaires étrangères de la Lettonie;
- a ratifié les pouvoirs des nouveaux membres de l'Assemblée présentés par les délégations de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Géorgie et de la République de Moldova;
- a approuvé des changements dans la composition des commissions de l'Assemblée;
- a pris note du projet d'ordre du jour de la troisième partie de session de l'Assemblée (19-23 juin 2023);
- a ratifié les renvois proposés par le Bureau (voir Annexe 1);
- a tenu un débat d'actualité sur «Le suivi du Sommet de Reykjavík», a entendu l'intervention de M^{me} Aoife Nolan, Présidente du Comité européen des droits sociaux, et a adopté une déclaration telle qu'amendée (voir Annexe 3);
- a pris note du rapport de la commission ad hoc du Bureau sur l'Observation des élections législatives anticipées en Bulgarie (2 avril 2023);
- a tenu un échange de vues avec M. Carlo Monticelli, Gouverneur de la Banque de développement du Conseil de l'Europe;
- a tenu un débat d'actualité sur «Exclure les athlètes de Russie et du Bélarus des Jeux Olympiques» et a entendu l'intervention de M. Kaspars Cipruss, Secrétaire Général de la Fédération lettone de basket-ball;
- a décidé de tenir sa prochaine réunion à Vaduz, Liechtenstein, le 28 novembre 2023.

Annexe 1 – Liste des membres de la commission ad hoc pour participer à la conférence «Les élections en temps de crise: défis et opportunités» (Berne, Suisse, 9-10 mai 2023)

Chairperson / Président: Damien COTTIER (Switzerland / Suisse, ALDE / ADLE)

Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)

- Ms / M^{me} Thórhildur Sunna ÆVARSDÓTTIR, Iceland / Islande
- Mr / M. Adnan DIBRANI, Sweden / Suède
- Mr / M. Constantinos EFSTATHIOU, Cyprus / Chypre
- Ms / M^{me} Edite ESTRELA, Portugal
- Ms / M^{me} Róisín GARVEY, Ireland / Irlande
- Ms / M^{me} Cécile HEMMEN, Luxembourg
- Mr / M. Haluk KOÇ, Türkiye
- Ms / M^{me} Jelena MILOŠEVIĆ, Serbia / Serbie
- Mr / M. Ion PRIOTEASA, Romania / Roumanie
- Mr / M. Predrag SEKULIĆ, Montenegro / Monténégro

Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

- Mr / M. Lulzim BASHA, Albania / Albanie
- Mr / M. Corneliu-Mugurel COZMANCIUC, Romania / Roumanie
- Mr / M. Georg GEORGIEV, Bulgaria / Bulgarie
- Ms / M^{me} Sylvie GOY-CHAVENT, France
- Ms / M^{me} Arusyak JULHAKYAN, Armenia / Arménie
- Mr / M. Reinhold LOPATKA, Austria / Autriche
- Ms / M^{me} Isabel MEIRELLES, Portugal
- Mr / M. Cristian-Augustin NICULESCU-ȚĂGÂRLAȘ, Romania / Roumanie
- Mr / M. Sergiy VLASENKO, Ukraine

Substitutes / suppléant·e·s

- Mr / M. Yuri KAMELCHUK, Ukraine
- Mr / M. Kęstutis MASIULIS, Lithuania / Lituanie
- Mr / M. Jacek PROTASIEWICZ, Poland / Pologne
- Ms / M^{me} Denitsa SACHEVA, Bulgaria / Bulgarie
- Ms / M^{me} Ekaterina ZAHARIEVA, Bulgaria / Bulgarie

Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

- Mr / M. Damien COTTIER, Switzerland / Suisse
- Ms / M^{me} Valentina GRIPPO, Italy / Italie
- Mr / M. Andrii LOPUSHANSKYI, Ukraine
- Ms / M^{me} Liliana TANGUY, France
- Ms / M^{me} Lesia ZABURANNA, Ukraine

European Conservatives Group and Democratic Alliance (EC/DA) / Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique (CE/AD)

- Mr / M. Erkin GADIRLI, Azerbaijan
- Mr / M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine

- Ms / M^{me} Emine Nur GÜNAY, Türkiye (NR/NI)
- Mr / M. Ian PAISLEY, United Kingdom / Royaume-Uni
- Mr / M. Ahmet YILDIZ, Türkiye (NR/NI)

Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

- Mr / M. Anton GOMEZ-REINO, Spain / Espagne

Substitutes / suppléant·e·s

- Ms / M^{me} Nina KASIMATI, Greece / Grèce

Membres not belonging to a political group (NR) / Membres n'appartenant à aucun groupe politique (NI)

- Ms / M^{me} Serap YAŞAR, Türkiye

Members of the Council for Democratic Elections of the Venice Commission (ex officio) / Membres du Conseil des Elections Démocratiques de la Commission de Venise (ex officio)

- Ms / M^{me} María Valentina MARTÍNEZ FERRO, Spain / Espagne
- Mr / M. Aleksander POCIEJ, Poland / Pologne
- Mr / M. Davor Ivo STIER, Croatia / Croatie

Substitutes / suppléant·e·s

- Ms / M^{me} Laura CASTEL, Spain / Espagne
- Ms / M^{me} Khatia DEKANOIDZE, Georgia / Géorgie

Annexe 2 – Liste des membres de la commission ad hoc pour l'observation des élections législatives au Montenegro (11 juin 2023)

Chairperson / Président: Mr Reinhold LOPATKA (Austria / Autriche, EPP/CD / PPE/DC)

Socialists, Democrats and Greens Group / Groupe des socialistes, démocrates et verts (SOC)

- Mr / M. Adnan DIBRANI, Sweden / Suède
- Mr / M. Constantinos EFSTATHIOU, Cyprus / Chypre
- Ms / M^{me} Edite ESTRELA, Portugal
- Mr / M. Domagoj HAJDUKOVIĆ, Croatia / Croatie
- Ms / M^{me} Cécile HEMMEN, Luxembourg
- Mr / M. Stefan SCHENNACH, Austria / Autriche

Substitutes / suppléant·e·s

- Mr / M. Yunus EMRE, Türkiye
- Mr / M. Saša MAGAZINOVIĆ, Bosnia and Herzegovina / Bosnie-Herzégovine*
- Mr / M. Didier MARIE, France
- Ms / M^{me} Daniela OTEŞANU, Romania / Roumanie
- Mr / M. André VALLINI, France

Group of the European People's Party (EPP/CD) / Groupe du Parti populaire européen (PPE/DC)

- Mr / M. Corneliu-Mugurel COZMANCIUC, Romania, Roumanie
- Mr / M. Reinhold LOPATKA, Austria / Autriche
- Mr / M. Joe O'REILLY, Ireland / Irlande
- Mr / M. Aleksander POCIEJ, Poland / Pologne
- Ms / M^{me} Jorida TABAKU, Albania / Albanie

Alliance of Liberals and Democrats for Europe (ALDE) / Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe (ADLE)

- Mr / M. Eerik-Niiles KROSS, Estonia / Estonie
- Mr / M. Jacques LE NAY, France
- Mr / M. Andrii LOPUSHANSKYI, Ukraine
- Ms / M^{me} Fiona O'LOUGHLIN, Ireland / Irlande

Substitutes / suppléant·e·s

- Mr / M. Jean-Pierre GRIN, Switzerland / Suisse
- Ms / M^{me} Valentina GRIPPO, Italy / Italie
- Mr / M. Arminas LYDEKA, Lithuania / Lituanie
- Ms / M^{me} Ms Yuliia OVCHYNNYKOVA, Ukraine
- Ms / M^{me} Diana STOICA, Romania / Roumanie
- Ms / M^{me} Liliana TANGUY, France

European Conservatives Group and Democratic Alliance (EC/DA) / Groupe des Conservateurs européens et Alliance démocratique (CE/AD)

- Mr / M. Oleksii GONCHARENKO, Ukraine
- Mr / M. José Maria SANCHEZ GARCIA, Spain / Espagne
- Mr / M. Harald WEYEL, Germany / Allemagne

Group of the Unified European Left (UEL) / Groupe pour la gauche unitaire européenne (GUE)

- Ms / M^{me} Nina KASIMATI, Greece / Grèce

Substitutes / suppléant·e·s

- Mr / M. Andrej HUNKO, Germany / Allemagne

Co-rapporteur·e·s AS/MON (ex officio)

- Mr / M. Damien COTTIER, Switzerland / Suisse
- Mr / M. Nicos TORNARITIS, Cyprus / Chypre

Annexe 3 – Déclaration sur Le Sommet de Reykjavik: un message fort d'unité, d'objectif commun et de détermination inébranlable qui doit être suivi d'actions

1. Réunie aujourd'hui à Riga en tant que Commission permanente, l'Assemblée parlementaire se félicite de la [Déclaration de Reykjavik «Unis autour de nos valeurs»](#) adoptée par les chefs d'État et de gouvernement lors du 4e Sommet du Conseil de l'Europe (Reykjavik, 16 – 17 mai 2023), qui constitue un message fort d'unité, d'objectif commun et de détermination inébranlable. La déclaration reflète les principales préoccupations et propositions énoncées dans la [recommandation 2245 \(2023\)](#) de l'Assemblée intitulée «Le Sommet de Reykjavik du Conseil de l'Europe – Unis autour de valeurs face à des défis extraordinaires».
2. A travers la Déclaration de Reykjavik, les chefs d'Etat et de gouvernement ont donné une nouvelle orientation au Conseil de l'Europe pour les années à venir. En tant qu'organe statutaire du Conseil de l'Europe, l'Assemblée est prête à traduire la vision du Sommet en résultats concrets, par le biais de ses délibérations parlementaires, de sa procédure de suivi, de ses activités et réseaux de coopération interparlementaire et de son interaction avec le Comité des Ministres et la Secrétaire Générale.
3. Aux côtés de l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra, l'Assemblée n'épargnera aucun effort pour soutenir la reconstruction et la résilience démocratique de l'Ukraine, convaincue que le bon fonctionnement des institutions démocratiques, le respect de l'État de droit et le respect des normes démocratiques, ainsi qu'une intégration européenne plus forte sont les meilleures garanties pour la sécurité démocratique de l'Ukraine et de l'Europe.
4. Rappelant qu'il ne peut y avoir de paix durable sans responsabilité, l'Assemblée se félicite de l'établissement d'un [accord partiel élargi sur le registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine](#), en tant que premier élément d'un futur mécanisme international d'indemnisation, et encourage d'autres pays à ajouter leurs noms à ceux des 45 États membres et observateurs, ainsi que l'Union européenne, qui ont déjà adhéré ou ont déclaré leur intention de le faire.
5. Dans le même temps, l'Assemblée poursuivra résolument ses efforts pour faire en sorte que les dirigeants politiques et militaires de la Fédération de Russie soient tenus responsables de leur guerre d'agression contre l'Ukraine, en soutenant la création urgente d'un tribunal spécial pour le crime d'agression, en appelant le Conseil de l'Europe à participer aux consultations et négociations pertinentes, et en apportant son expertise et son soutien technique. Elle demande que justice soit rendue aux victimes de crimes de guerre, de violations des droits de l'homme et du droit humanitaire et appelle à la création de mécanismes viables pour assurer le retour des personnes enlevées, y compris les enfants, dans leur pays d'origine.
6. Dans le prolongement de la Déclaration de Reykjavik, l'Assemblée s'efforcera de préserver le rôle du Conseil de l'Europe en tant que phare de la protection des droits de l'homme, en encourageant le respect de la Convention européenne des droits de l'homme, en protégeant l'autorité de la Cour et en assurant l'exécution rapide et satisfaisante de ses arrêts; et en promouvant l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme sans plus tarder.
7. Se félicitant du processus de Reykjavik et réaffirmant une fois de plus sa conviction que le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable est un droit humain fondamental qui devrait être inscrit dans le droit national et international, l'Assemblée contribuera activement aux travaux normatifs du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'environnement. Elle continuera également à soutenir les travaux de l'Organisation visant à façonner la protection des droits de l'homme à l'ère numérique et à relever d'autres défis sociétaux émergents du point de vue des droits de l'homme.
8. Convaincue de la nécessité urgente de prévenir le recul démocratique et d'y résister, l'Assemblée continuera d'aider les Etats membres à s'attaquer à ses causes profondes, en mettant davantage l'accent sur la promotion de l'égalité et la protection des droits sociaux. Elle approuvera, promouvra et développera davantage les Principes de Reykjavik pour la démocratie. L'Assemblée renforcera ses initiatives visant à prévenir et à contrer l'ingérence étrangère dans les processus démocratiques, à renforcer l'intégrité des élections et à promouvoir la liberté des médias et la liberté d'expression. Elle renforcera également son engagement auprès de la société civile et intégrera la perspective de la jeunesse dans son travail, et continuera à promouvoir et à protéger les droits des personnes appartenant à des minorités nationales.
9. En tant qu'organe représentant les parlements nationaux de tous les Etats membres, l'Assemblée est prête à s'engager dans le dialogue de haut niveau du Conseil de l'Europe avec les Etats membres et les partenaires sur les Principes de Reykjavik pour la démocratie. Elle jouera également son rôle au-delà des Etats membres du Conseil de l'Europe, en renforçant les relations avec les organes parlementaires et d'autres organisations internationales, en consolidant davantage le dialogue et la coopération avec les forces

démocratiques et la société civile du Bélarus, et en identifiant les canaux et les moyens de renforcer le dialogue avec les forces démocratiques et la société civile russes qui partagent les valeurs du Conseil de l'Europe.

10. L'Assemblée appelle tous ses membres, représentant les parlements nationaux des 46 Etats membres, à s'engager à faire en sorte que la Déclaration de Reykjavik trouve son expression dans l'action au niveau national, en demandant aux gouvernements de rendre compte des engagements pris lors du Sommet, en soutenant les changements législatifs et les ratifications nécessaires, et en assurant et en mobilisant le niveau de ressources budgétaires correspondant au mandat et aux tâches confiés à l'Organisation à Reykjavik.

11. Enfin, l'Assemblée se félicite du climat de dialogue constructif dans lequel elle a coopéré avec le Comité des Ministres, la Secrétaire Générale et d'autres organes du Conseil de l'Europe dans la période précédant Sommet et se réjouit de poursuivre cette approche dans le cadre de son suivi, y compris par le biais du Comité mixte. Elle est également favorable à la tenue régulière de sommets des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe afin de donner une orientation globale et une impulsion politique à l'Organisation.